

# ✓ Vérification

Le bulletin de liaison des mandataires en vérification mécanique du Québec

Vol. 12

N°2

Juillet 2002

DANS CE NUMÉRO  
**DOSSIER**  
SUR LES  
**ÉMISSIONS**  
**POLLUANTES**

## INTÉRESSANTE FORMATION SUR LES FREINS ABS



Le 6 mars dernier, les membres étaient invités à assister à une formation fort intéressante sur le fonctionnement de l'ABS et du PLC (Power Line Communication) donnée par monsieur **Pierre Roberge** de **Bendix Canada**. L'objectif de cette formation était de démystifier et d'identifier les problèmes qui peuvent surgir lors de l'entretien ou la réparation des freins ABS. Ont entre autres assisté à cette formation des représentants de **Mécamobile**, **Natrel**, **Sabem**, **SAQ**, **Rainville Automobile**, **SAAQ contrôle routier de Montréal**, **la Ville de Sherbrooke**, **Transport Grégoire**, **la Ville de Drummondville**, **CSDM**, **Service de freins Montréal**, **Autobus G.Ashby**, **Spectra Premium**, **Réal Hébert V. Transport**, **Autobus Bourgeois**, **Autobus Chevrette**, **Garage Redmond**, **Mohawk Council**, **Duso pièces d'auto**, **Centre d'estimation Sherbrooke**, **Garage Sévigny et fils** et **Ressort Déziel**.

## À LIRE DANS CE NUMÉRO

Éditorial .....	2	Interrogations et inquiétudes .....	7
Les membres suggèrent des améliorations au guide de vérification mécanique .....	3	11 <sup>e</sup> congrès annuel - Invitation .....	8
Les mandataires peuvent faire le travail .....	4	Programme 11 <sup>e</sup> congrès .....	9
<b>DOSSIER ÉMISSION POLLUANTES</b>		Campagne sur l'utilisation du freinomètre .....	15
Programme d'inspection des émissions polluantes .....	5	Équipement freinomètre au Québec .....	15
Un programme qui a des failles .....	6	Défectuosités majeures .....	16
		Bilan routier 2001 .....	17
		Différents services de l'ASMAVERMEQ .....	18

## UN CONGRÈS QUI SAIT INTÉRESSER MÊME LES PROFANES



Chers lecteurs de Vérification,

Pour une 11<sup>e</sup> année, l'ASMAVERMEQ met à l'agenda de ses membres son congrès annuel qui, encore une fois cette année, permettra d'en apprendre plus sur la sécurité routière, bien sûr, mais aussi sur les nouvelles technologies, les nouvelles réglementations ou nouveaux programmes.

Moi qui ne suis encore qu'un profane en matière de vérification mécanique, je peux certes affirmer que les ateliers proposés par votre association ont le don d'intéresser même ceux qui ne sont pas nécessairement rattachés au domaine de la vérification mécanique. D'accord, je suis journaliste et en tant que tel, je me dois d'être curieux de tout, de m'intéresser à toutes sortes de sujets, susceptibles de fournir un bon papier aux lecteurs. Mais malgré le fait que la curiosité est une qualité (dans mon métier ce n'est certes pas un défaut), je pourrais très bien m'ennuyer à mourir à couvrir une conférence sur l'entretien des freins ABS et le fonctionnement du freinomètre. Pourtant, j'y trouve toujours un intérêt parce que les conférenciers invités sont compétents, et savent capter l'attention des auditeurs de par leurs présentations dynamiques et pertinentes.

Je me souviens en particulier d'un atelier, présenté lors du 10<sup>e</sup> congrès à Vaudreuil, qui traitait des défauts et bris mécaniques les plus souvent responsables des accidents de la route.

Cela m'a sensibilisé et a certainement sensibilisé les conducteurs de véhicules que nous sommes, autant en ce qui concerne les poids lourds que les poids légers. Lors de ce congrès, il était beaucoup question des émissions polluantes et des éventuelles réglementations qui seraient en vigueur pour contrer ce fléau. Qui, parmi nous, n'est pas sensibilisé au problème de la pollution urbaine, en particulier? On ne peut être contre la vertu et pour ce qui pourrait nuire à notre santé et à celle de nos proches. Les ateliers présentés sur le sujet, doublés des démonstrations des appareils de mesure des émissions polluantes, nous ont fait réaliser que nous sommes diablement en retard dans l'application de lois qui auraient des dents assez solides pour, à tout le moins, amenuiser le problème.

Je vous le dis, même un ignorant des réalités d'un vérificateur en mécanique y trouve son compte. À plus forte raison un membre de l'ASMAVERMEQ non? Je vous invite donc à vous inscrire en grand nombre à ce **11<sup>e</sup> congrès** qui se déroulera du **19 au 21 septembre** dans le cadre enchanteur du **Lac Leamy à Gatineau**. Encore une fois, nous nous sommes surpassés pour vous proposer une série d'activités qui sauront à la fois vous informer, perfectionner vos connaissances et... vous distraire.

**Stéphane Fortier**  
rédacteur en chef



### Du bureau du rédacteur en chef

**Vérification**

est le bulletin de l'association des mandataires en  
vérification mécanique du Québec.

Rédacteur en chef : STÉPHANE FORTIER

Éditeur : JOSEPH BAVOTA

Conception graphique : INFOGRAPHIE D COMMUNICATIONS INC.

Imprimé à Québec sur les presses des IMPRESSIONS PICHÉ INC.

Pour informations additionnelles ou pour soumettre un texte,  
communiquez avec Stéphane Fortier au :

**450-582-9170**

549-A boul. Le Bourg-Neuf, Le Gardeur Qc J5Z 4W2

**E-mail : fortierst@sympatico.ca**

Toute reproduction autorisée à condition d'en indiquer la source.

## LES MEMBRES SUGGÈRENT DES AMÉLIORATIONS AU GUIDE DE VÉRIFICATION MÉCANIQUE

Le 27 février, se déroulait à Drummondville une importante réunion du Comité de Haute technologie de l'ASMAVERMEQ, laquelle a permis d'analyser toutes les suggestions des membres et préparer un résumé qui a été remis un mois plus tard à monsieur Jacques Richard de la Société d'Assurance Automobile du Québec (SAAQ).

**Voici justement un résumé des éléments recommandés à la SAAQ. Il va de soi que le comité tient à remercier tous les membres qui ont pris le temps de suggérer ces améliorations au Guide de vérification mécanique.**



Sur la photo, dans l'ordre habituel, on peut reconnaître les membres du Comité de Haute technologie soit Jacques Turmel, Olivier Bellavigna Ladoux, Serge Bergeron, Richard Giroux, Serge Simard, Bruno Provencher. Devant, on reconnaît Henrick Jorgensen, Michel Rondeau, Diane Tremblay, et Yves Naud.

### BULLETINS TECHNIQUES

- Feux de jour (page 11) : Mode automatique et vise-éclairage tel que celui d'origine pour ce modèle de véhicule au Canada. Comment le vérifier?
- Clarification phares Xénon (phares bleus), vérification mention DOT (page 9)
- Ajout majeur roue menace de se séparer, le jeu du roulement de roue étant trop important (jeu très excessif et risque de séparation) (page 80) ou encore utilisation de 10.2 a) majeur (page 78). Premier scénario implique modification CVM par ajout majeur sur roulement de roue.
- Lors d'une vérification, un coussin gonflable est absent. Lors de la re-vérification doit-on envoyer la facture du coussin de remplacement installé?
- 9.3 majeur retirer inadéquat et remplacer par ne fonctionne pas (page 71)
- (Page 67), ajouter le terme collecteur (comme dans CVM)
- Sellette ajustable, vérification de son fonctionnement (page 36). Sinon doit être bloqué par boulonnage...
- (Page 35 d) Établir une procédure pour permettre réparation par usinage du plateau d'accouplement. Est-ce acceptable ou non, à spécifier, s'applique aussi pour support (page 34, 3.6a)
- (Page 39) réparation par soudage d'un boîtier de différentiel (housing arrière essieu moteur) ou d'une composante d'essieu, attestation d'un soudeur nécessaire et acceptable?
- VAD (page 25), 115 psi à 135 psi tel que Guide de Vérification mécanique (page 54)
- Différence guide PEP 38-2 en bas, jeux différents de ceux du Guide de Vérification mécanique (page 25)

- Durée de validité d'un CVM est-elle belle et bien de 12 mois (véhicule en storage)
- Capuchon de valve en métal recommandé devrait-il être mentionné (page 76, 7e item). Est-ce obligatoire en Ontario?
- Bandes réfléchissantes (page 12, page 10 b) et e) pensent-elle remplacer réflecteurs sur camion porteur?
- Camion roll-off (page 10 b) et e), feux de position sur section arrière en porte-à-faux latéral et arrière. Bulletin de service nécessaire pour informer mandataires
- Indicateur d'usure s'applique aux véhicules de 3000 kg et plus (page 75)
- Pneus Michelin XZA-1 et XZA-2 possèdent seulement 2 ramures, ne peut donc être majeur au sens du guide (page 75)

### ÉCOLIERS

- Différence entre (page 16, item 18) et (page 12, item O). Feux clignotants rouges et feux intermittents
- 9.8 (page 73) devrait être majeur
- (Page 12, item O) majeur si les feux intermittents ne sont pas fonctionnels

### LOURDS

- (Page 3.5) méthode de mesure avec règle de 19 pouces au lieu de méthode indiquée sur l'image
- (Page 69, 3e item), contradiction avec pare-soleil chromé installé à l'extérieur du véhicule (Peterbilt de modèle récent)

### PERSONNES HANDICAPÉES

- En absence de la rampe déféctuosité mineure devrait être spécifiée (page 86, 11.13)

(suite page 4)

## LOURDS

- Ajouter si possible une norme sur l'usure de la sellette d'ancrage (3.8 page 34)
- Mesure (page 36) 9 images
- Tête d'accouplement dans guide (page 53, 5.5b) devrait également être appelée prise ou fiche pour frein tel que dans CVM
- Établir procédure de réparation avec chemise soudée pour ancrage de suspension (page 39, item 2)
- SAAQ peut-elle colliger et distribuer les normes des manufacturiers au sujet des tolérances d'usure ou de jeu sur pièces de direction et de suspension?
- Couvercle d'embout d'essieu, fuite, où doit-on l'indiquer, devrait-on ajouter un item (page 80, "item c) dans roulement de roue
- (Page 56b), la longueur des tiges de poussées n'est pas la même sur un même essieu (différence de plus de 1/4 de pouce) frein au repos. Ajouter diagramme indiquant méthode de mesure (entre center pin et centre)
- Dessin (page 32) à l'envers

## LÉGERS

- Décibelomètre
- Photomètre
- Quelle devrait être la position des mandataires par rapport aux infractions données par les policiers?



On reconnaît ici Serge Simard de l'ASMAVERMEQ, Jacques Richard de la SAAQ et Olivier Bellavigna Ladoux de l'Expertise Tract Test.

**Un rapport complet sur les propositions discutées et retenues par la SAAQ vous sera transmis dans le prochain numéro.**

## LES MANDATAIRES PEUVENT FAIRE LE TRAVAIL !

**Joseph Bavota**  
directeur général ASMAVERMEQ

Les mandataires de l'ASMAVERMEQ peuvent certes se voir confier la responsabilité de mesurer les émissions polluantes des véhicules au même titre que les autres vérifications.



Le ministre de l'Environnement M. Jean-François Simard et M. Joseph Bavota, directeur de l'ASMAVERMEQ

Le réseau de l'ASMAVERMEQ sensibilise ses membres et l'industrie, et ce depuis 1992, à l'importance de l'entretien préventif des véhicules lourds et légers. Les membres effectuent pas moins de 75 000 inspections annuellement depuis 1988 et comptent une trentaine d'entreprises qui sont équipées d'appareils de haute technologie et dont plusieurs peuvent déjà répondre au programme des émissions. Nous avons participé à plusieurs projets d'études sur le programme des émissions en collaboration avec le projet « **Un air d'avenir** » en plus de plusieurs projets pilotes.

De plus, nous participons activement à intégrer sur internet, de concert avec la SAAQ, toutes les informations concernant les inspections.

Année après année, nous invitons plusieurs représentants du **ministère de l'Environnement** à participer au Congrès annuel pour informer nos membres et l'industrie qui reçoivent également de l'information par le journal « **Vérification** ». Le réseau de l'ASMAVERMEQ est fonctionnel, il faut l'utiliser.

L'ASMAVERMEQ contribue et continuera à contribuer à la sensibilisation, et devrait être consultée quand vient le temps de prendre des décisions touchant notamment le programme d'inspection des émissions polluantes. Il est nécessaire je crois de retourner vers le programme original.

## DOSSIER SUR LES ÉMISSIONS POLLUANTES

### PROGRAMME D'INSPECTION DES ÉMISSIONS POLLUANTES

#### L'AQLPA dénonce le « taponage » du gouvernement

L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) s'insurgeait récemment contre le report de deux ans (pas avant 2004) de sa politique d'inspections des émissions polluantes. Selon son président, **André Bélisle**, il apparaît évident que le gouvernement a fait le choix de ne pas respecter son engagement de procéder aux premières inspections en 2002, tel que l'avaient promis les ministres **Paul Bégin** et **Jacques Brassard** en octobre 2000, lors de la présentation du *Plan d'action québécois sur les changements climatiques*. Et comme il y aura des élections entre-temps!

Photo : L'Écho du Transport



M. André Bélisle de l'AQLPA et le ministre Paul Bégin

Cette décision arrive au moment où une étude de l'**Association médicale américaine** datant du 6 mars 2002, démontrait que les habitants des grands centres urbains aux prises avec des problèmes de smog, ont 12 % plus de chances de mourir du cancer du poumon que ceux qui vivent dans des zones moins polluées. Plus tard, l'**Université de Toronto**, de concert avec **Santé Canada**, indiquait que lors des épisodes de smog, les vaisseaux sanguins des gens soumis à ces conditions d'air vicié se resserrent de 2 % à 4 %. Résultat? Hausse des problèmes cardiovasculaires allant jusqu'à la crise cardiaque. « Ces deux dernières études confirment que le smog tue des milliers de gens en plus d'en rendre des dizaines de milliers d'autres malades dans tout le corridor **Windsor-Québec** », d'indiquer André Bélisle, qui est responsable du Comité aviseur sur le **Programme d'inspection des véhicules automobiles** mandaté par le **ministère de l'Environnement du Québec**.

Le report du programme d'inspection est une chose, mais en plus, ce qui met André Bélisle en rogne, c'est que le gouvernement veut réduire la portée du programme, espérant déranger le moins d'électeurs possible. « En subordonnant la vie et la santé des gens à ses stratégies électorales, le **gouvernement du Québec** est sur la mauvaise voie », déplore-t-il.

#### Programme moins sévère ?

Le programme original d'inspection des émissions des véhicules automobiles proposé par les membres du Comité aviseur recommandait l'inspection obligatoire des véhicules

lourds, des véhicules commerciaux et des taxis sur une base annuelle, ainsi que l'inspection obligatoire des véhicules légers à tous les deux ans, partout au Québec. Le gouvernement a plutôt tendance à amollir son programme ce qui a l'heur de déplaire à la plupart des intervenants. Si au début, on parlait de véhicules datant de 5 ans et plus, la volte-face du gouvernement impliquerait plutôt des véhicules de plus de 10 ans, voire 15 ans.

Par ailleurs, dans une entrevue qu'il accordait au journal *Le Devoir*, **Richard Jalbert**, des **Centres d'estimation**, précise que le contrôle des émissions par les ordinateurs de bord des véhicules lourds ne permettrait pas un véritable diagnostic parce qu'il mesure les émissions au ralenti et non en situation d'effort sur un dynamomètre. De son côté, **Richard Carpentier**, président de l'**ASMAVERMEQ** ajoute que le système ne se veut pas un incitatif ni à la réparation, ni à la prévention et qu'il n'améliorera pas, dans l'ensemble, l'efficacité énergétique du parc roulant québécois sinon de façon marginale.

Ce programme devait globalement permettre la réduction de 30 % des émissions de particules fines, de monoxyde de carbone ainsi que des composés organiques volatiles et de 16 % des oxydes d'azote, polluants qui sont responsables du smog et des pluies acides. De plus, pour le Québec, l'application de ces mesures favoriserait une réduction de la consommation des 4 millions de véhicules du parc automobile de l'ordre de 5 %, se traduisant par des économies financières quatre fois supérieures en moyenne aux coûts d'inspection. (SF)

## UN PROGRAMME QUI A DES FAILLES

Lors de la rencontre du comité aviseur restreint avec le ministre délégué à l'Environnement et à l'Eau, **M. Jean-François Simard**, le jeudi 25 avril 2002, des membres de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) ont fait part de leurs critiques concernant le virage que subit le programme d'inspection des émissions polluantes.

Pour un, **Philippe Bélisle** administrateur à l'AQLPA a expliqué à M. Simard pourquoi le « simili-programme » n'est pas viable et n'atteint pas les objectifs que devrait viser tout programme d'inspection des émissions polluantes des véhicules.

D'abord, en ce qui concerne les véhicules lourds :

- Le scénario du ministère ne respecte pas les deux principes fondamentaux d'un programme I/E, c'est-à-dire l'équité et l'universalité.
- Les tests en bord de route évoqués par le ministère seraient inapplicables, puisque impossibles à réaliser lorsqu'il y a du vent, lorsqu'il pleut, lorsqu'il fait froid, lorsqu'il fait nuit, vu la technologie employée.
- Le volet « prévention », qui caractérise ce genre de programme, serait inexistant, puisque les camions qui échoueraient le test n'auraient aucune obligation de réparation. Or, on sait que dans les autres juridictions, cet aspect est très important, les camionneurs faisant en sorte de mieux entretenir leur véhicule AVANT de passer leur test statutaire, chaque année.
- Les tests sur le bord de la route, évoqués par le ministère, exigeraient l'embauche de nombreux contrôleurs, qui devront être formés en conséquence.

- Le scénario global pour les véhicules lourds est très loin d'un programme intégré (contrairement à tous les autres programmes en Amérique du Nord), et fait totalement abstraction de la création d'une banque de données sur le profil et les émissions globales du parc de véhicules lourds.

- Cette banque de données est absolument essentielle au bon fonctionnement d'un programme I/E, d'une part pour permettre aux mécaniciens de trouver rapidement les informations leur permettant de maximiser l'efficacité de leur travail, et d'autre part pour mesurer les gains environnementaux du programme.

L'approche non universelle, non équitable, et sans objectifs environnementaux, que contemple actuellement le **ministère de l'Environnement du Québec**, est en contradiction complète avec le protocole d'harmonisation des programmes I/E de 9 états américains voisins du Québec, également signé par l'Ontario.

Pour ce qui est des véhicules légers, M. Philippe Bélisle a rappelé que le scénario sur lequel semblent actuellement travailler les fonctionnaires du Ministère de l'Environnement, est voué à l'échec parce que :

- Les principes fondamentaux d'universalité et d'équité ne sont pas respectés, puisqu'on veut d'abord cibler les véhicules « importés » des autres provinces.
- Il sera impossible d'établir un réseau compétent et efficace pour tester les seuls véhicules « importés », en raison du petit nombre d'entre eux qui n'assureraient pas un seuil de rentabilité.



Le ministre de l'Environnement,  
M. Jean-François Simard



## DOSSIER SUR LES ÉMISSIONS POLLUANTES

- Les velléités de s'attaquer aux véhicules « fumants », constituent en fait une « opération minoune », et sont inacceptables parce que discriminatoires. Les propriétaires de ces vieux véhicules sont en majorité des citoyens moins bien nantis, et l'on peut présumer leur colère de se voir ciblés, alors que d'autres véhicules, qui sont également polluants, ne seraient pas inquiétés.
- Le volet préventif de cette approche est absent.
- Les objectifs de réduction des émissions polluantes ne peuvent être fixés avec sérieux, puisque le programme n'est pas universel.
- L'échéancier de mise en œuvre du programme est beaucoup trop long. Le Québec devait effectuer les premières inspections au printemps 2002, or il semble que nous sommes au moins deux ans en retard par rapport aux engagements de l'ancien ministre de l'Environnement, **M. Paul Bégin**.
- L'utilisation de la télédétection comme principal élément du programme, nous apparaît complètement farfelue et ne reflète aucunement l'approche utilisée dans les autres juridictions voisines du Québec.
- La télédétection peut constituer une technologie relativement efficace comme mesure **COMPLÉMENTAIRE** à un programme universel et obligatoire d'inspection des émissions polluantes des véhicules automobiles, mais ne saurait en aucun cas servir de moyen de contrôle principal, comme le ministère semble actuellement le croire.

### Les communications

Enfin, **Philippe Bélisle** a indiqué que l'approche actuellement à l'étude par le ministère serait très difficile, sinon impossible, à « vendre » sur le plan des communications parce que :

- Le gouvernement ne semble avoir aucun objectif sur le plan de la réduction des émissions polluantes des véhicules automobiles.
- On ne demande pas un effort « collectif » aux Québécois et Québécoises, mais la perception, c'est que le gouvernement improvise et veut éviter de prendre ses responsabilités en ciblant une petite partie des véhicules.

## INTERROGATIONS ET INQUIÉTUDES

L'ASMAVERMEQ a répondu au devis, cependant plusieurs questions sont demeurées sans réponses! Et plusieurs mises en garde s'imposent! Voici les interrogations, suggestions et réflexions concernant le programme réajusté des émissions polluantes.

- Où en est-on avec le programme complet d'inspection du parc automobile au Québec?
- L'annonce officielle d'un programme d'inspection complet sera fait quand?
- Plusieurs millions de dollars ont été investis par plusieurs partenaires, et aucun signe d'un programme complet!
- Les centres d'inspections utiliseraient quel équipement? Quel volume d'inspection prévoyons-nous avoir? Et ce par région?
- Quelles spécifications allons-nous suivre pour les équipements et la programmation?
- Est-ce que nous atteignons l'objectif **PRINCIPAL** de réduire les émissions polluantes en introduisant un « mini » programme d'inspection?
- Quel est le coût des équipements?
- Quels seraient les frais pour une inspection?
- Quelle serait la durée d'un contrat? Sept ans et plus?
- Quelles seraient les dimensions exigées pour une aire d'inspection? Ce ne sont pas nécessairement tous les centres qui ont des espaces libres présentement...
- Est-ce que le volume sera garanti?
- Comment le programme de la mise en ferraille sera-t-il intégré avec ce programme d'inspection des émissions?
- Est-ce que les points suivants ont été pris en considération pour la rentabilité des centres d'inspections?
  - le nombre de véhicules inspectés par centre,
  - le choix de la technologie utilisée,
  - le coût des inspections.
- Comment prévoyez-vous contrôler les centres d'inspections?
- Les résultats des tests seront enregistrés comment?
- À quel endroit seront acheminées les données des tests effectués?

(suite page 8)

- Pour effectuer les tests et obtenir les statistiques, quel logiciel serait utilisé?
- Si un tel réseau est implanté pour un « mini » programme, cela veut-il dire que nous aurons **DEUX** réseaux à contrôler?
- Y aura-t-il de la formation et une accréditation?
- Les entreprises PEP seront contrôlées comment?
- Qui gèrera les données et assumera le suivi?
- Comment l'intégrité du test sera-t-elle assurée?
- Les rapports d'inspection seront-ils manuels ou informatisés?
- Est-ce que le climat du Québec est pris en considération pour décider du type de test et de l'équipement utilisé?
- Les cinq gaz avec le dynamomètre, atteignent les attentes de diminution d'émissions mais nécessitent un volume minimum pour obtenir une rentabilité.
- Il serait beaucoup plus facile d'implanter un programme complet plutôt que sur les véhicules importés seulement. Il s'agirait simplement d'intégrer les véhicules importés avec un programme complet!
- On ne peut pas penser d'avoir deux types de test si deux programmes sont implantés.
- Les mêmes équipements, tests, logiciels devront être les mêmes si deux programmes sont implantés.
- Un tel programme ne peut fonctionner sans implanter un programme complet (tel que présenté dans le rapport projet pilote phase I et II) dans un délai de 12 mois après l'implantation d'un tel programme.
- Comment la population, l'industrie recevront-elles l'implantation d'un « mini » programme sur les importées seulement?
- Si un programme est basé sur les « minounes », on cible les « démunies » et nous aurons une image politique très négative.
- Pourquoi cibler les véhicules importés de trois ans et plus seulement? Vous diminuez encore plus le volume de véhicules à inspecter.
- Advenant le cas où aucun autre programme d'inspection ne serait annoncé, il serait impossible d'avoir une profitabilité, étant donné que le volume de véhicules importés hors norme, ne peut que diminuer dans un avenir rapproché.
- Si un centre est accrédité pour un « mini » programme, celui-ci est-il pénalisé pour être accrédité pour le programme complet?
- Le danger d'implanter un « mini » programme sera d'avoir deux programmes en parallèle.
- Quel organisme sera responsable de gérer le programme, les résultats des tests, les formations, les logiciels?

## 11<sup>E</sup> CONGRÈS ANNUEL À L'HÔTEL LAC-LEAMY

### « Investir en sécurité routière »

Chers membres,

Je me fais le porte-parole du comité du Congrès 2002 afin de vous rappeler d'inscrire à votre agenda les dates suivantes soit les 19-20 et 21 septembre 2002, alors que se tiendra notre 11<sup>e</sup> rendez-vous annuel qui se déroulera à l'Hôtel Lac-Leamy de Gatineau.

Cette année, le congrès aura pour thème « Investir en sécurité routière ». À cette occasion, vous aurez la possibilité d'écouter plusieurs conférenciers de marque. Il serait important d'y inviter vos mécaniciens, le vendredi 20 septembre 2002, pour assister aux différents ateliers proposés. Vos conjointes sont également conviées, car des activités sont prévues dans le cadre de cet événement.

Nous vous demandons de nous faire parvenir votre formulaire d'inscription avant le 15 juillet 2002. Pour plus d'informations sur le 11<sup>e</sup> congrès annuel, n'hésitez pas à communiquer avec notre directeur général **Joseph Bavota** en composant le (819) 566-2917 ou par télécopieur au (819) 566-6213 ou encore par courriel au [jbavota@abacom.com](mailto:jbavota@abacom.com)

Nous vous attendons et serons heureux de vous y rencontrer.

**Richard Carpentier**  
président



*M. Richard Carpentier, président de l'ASMAVERMEQ*



*Hôtel Hilton Lac-Leamy, Gatineau*





# Investir en sécurité routière

Formation  
Technologie  
Contrôle de qualité

## CONGRÈS 2002 ASMAVERMEQ

**19 AU 21 SEPTEMBRE**  
Hôtel Hilton Lac-Leamy, Gatineau  
3, boul. du Casino (Québec)  
Tél.: 1 866 488-7888 • Téléc.: (819) 790-6408



**HUNTER**  
Engineering Company



**L'ÉCHO**  
DU TRANSPORT

Québec

Ministère des Transports  
Société de l'assurance automobile

**JEUDI, 19 SEPTEMBRE 2002**

### TOURNOI DE GOLF - CLUB DE GOLF LE DÔME



En collaboration avec Certi Centre et les gens d'affaires de Gatineau. Les profits seront remis à La Fondation Marie-Robert pour la recherche sur les traumatismes crâniens.

**Président d'Honneur : M. Jacques Brind'Amour, président du conseil d'administration et directeur général de la Société d'assurance automobile du Québec.**



**10 h à 11 h 30 BRUNCH - GOLF LE DÔME**

**13 h DÉPART - FORMULE SHOT GUN**

Golf le Dôme  
75, avenue Citadelle, Gatineau / Tél. : (819) 770-5557  
(en bordure du Parc de la Gatineau et seulement à 10 minutes du Hilton)



**18 h à 19 h COCKTAIL DE BIENVENUE**

**19 h DÎNER**

#### Remise de prix et de trophées par :

M. Jacques Brind'Amour, président d'honneur, M. Richard Carpentier, président de l'ASMAVERMEQ et le responsable du tournoi : M. Kevin Miner de Certi Centre. La somme équivalente à 13 000 \$ sera remise aux participants du tournoi.

#### Les commanditaires :

- Les gens d'affaires de Gatineau
- Corporation des camions et moteurs International
- Groupe Quadrex
- Certi Centre
- CAA Québec
- L'Écho du Transport

**VENDREDI, 20 SEPTEMBRE 2002**

**11<sup>e</sup> CONGRÈS**

**HUNTER**  
Engineering Company

**8 h à 9 h**

**INSCRIPTION DES CONGRESSISTES**

Foyer Beethoven

**CAFÉ ET BRIOCHES**

**Salon des Exposants – Salle Beethoven**  
Commandité par : **Muller Bem**

**9 h**

**SALLE DELFOSSE / SUZOR – CÔTÉ**

Maître de cérémonie : M. Robert Fontaine de Le Groupe Boutin

Ouverture du Congrès par le Président, M. Richard Carpentier

Bilan des activités de l'ASMAVERMEQ  
par le Directeur général, M. Joseph Bavota

**9 h 30 à 10 h 30**

**Atelier A**

**Salle Delfosse / Suzor-Côté**

**PREMIÈRE PARTIE : Introduction / dossier disciplinaire / Gradation des sanctions**

**« SANCTION DISCIPLINAIRE OU CONGÉDIEMENT JUSTIFIÉ, UNE LIGNE DIFFICILE À TRACER »**

Conférencier : M. Benoît Turcotte de la  
Firme Therrien Turcotte, avocats

*Le contrat de service en vérification mécanique impose au mandataire des exigences extrêmement élevées. Le défaut de respecter les obligations prévues au contrat peut conduire à diverses sanctions, voire jusqu'à sa résiliation. Dans un tel contexte, l'employeur doit exercer un juste contrôle sur ses employés.*

*Cette conférence vise à exposer certains concepts essentiels qui permettront à l'employeur de minimiser le risque de contestation judiciaire de la part de l'employé sanctionné.*

Commandité par : **Mécanique Générale MPC**

**Atelier B**

**Salle Gagnon**

**« RECONSTITUTION D'UNE COLLISION AVEC LE LOGICIEL PC CRASH 6.2 »**

Conférenciers : Agent Yves Bouchard, reconstitutionniste en scènes de collisions, Sûreté du Québec et Caporal Pierre Bellemare, chef reconstitutionniste en scènes de collisions, Sûreté du Québec



*La conférence portera sur l'utilisation d'un logiciel de simulation de collision dans le cadre de la reconstitution de collision, la démonstration sera faite à partir d'une collision où il n'y avait aucun témoin et où plusieurs personnes avaient trouvé la mort. Le logiciel permet de recréer la collision, en temps et en espace réels, en utilisant les données recueillies sur les lieux.*

Commandité par : **Centre d'Estimation Sherbrooke**

**Atelier C**

**Salle Walker**

**« LA LOI 430 ET LES CHANGEMENTS »**

Conférencier (ère) : Le représentant de la Commission des Transports du Québec



*Venez discuter avec le représentant de la Commission des Transports sur les changements enregistrés depuis l'élaboration de la loi, jusqu'à aujourd'hui et ce, autant par les organismes responsables de son application que pour les transporteurs qui y sont assujettis.*

Commandité par : **Commission des Transports du Québec**

**Atelier D**

**Salle Julien**

**« LE PROGRAMME PEP SEPT ANS APRÈS »**

*Venez discuter avec les représentants de la Société de l'assurance automobile du Québec et de l'industrie sur le Programme d'entretien préventif. Les problèmes et solutions sur le programme seront discutés. Amenez vos fiches d'entretien d'entreprise et partagez votre expertise.*



Commandité par : **Centre d'Inspection Boulais**

**10 h 30 à 11 h**

**PAUSE SANTÉ**

**Salon des Exposants – Salle Beethoven**

Commandité par : **Centre d'inspection des véhicules des Laurentides**

**11 h à 12 h**

**Atelier E**

**Salle Delfosse / Suzor Côté**

**« EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LE CAMIONNAGE : RÉSULTATS RÉCENTS DE PROJETS FINANCÉS PAR L'AGENCE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE »**

Conférencier : M. Douglas Labelle, ing. de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec

*Plusieurs projets récents indiquent des économies de carburant qui seront appréciées par les gestionnaires de flottes de camions et d'autobus. L'Agence présente des résultats obtenus par des essais routiers entrepris chez des transporteurs québécois connus.*



Commandité par : **Agence de l'Efficacité énergétique du Québec**

**VENDREDI, 20 SEPTEMBRE 2002**

**Atelier F**

**Salle Gagnon**

**« RECONSTITUTION D'UNE COLLISION AVEC LE LOGICIEL PC CRASH 6.2 »**

Conférenciers : **Agent Yves Bouchard**, reconstitutionniste en scènes de collisions, Sûreté du Québec et **Caporal Pierre Bellemare**, chef reconstitutionniste en scènes de collisions, Sûreté du Québec



*La conférence portera sur l'utilisation d'un logiciel de simulation de collision dans le cadre de la reconstitution de collision, la démonstration sera faite à partir d'une collision où il n'y avait aucun témoin et où plusieurs personnes avaient trouvé la mort. Le logiciel permet de recréer la collision, en temps et en espace réels, en utilisant les données recueillies sur les lieux.*

Commandité par : **Centre du Camion Amiante et Mécamobile**

**COCKTAIL**

**Salon des Exposants – Salle Beethoven**

**12 h à 12 h 30**

Commandité par : **Le Centre routier 1994 Inc.**

**12 h 30 à 14 h**

**DÉJEUNER DU 11<sup>E</sup> CONGRÈS**

**Salle Delfosse / Suzor – Côté**

Conférencier d'honneur : **M. Louis Côté**, vice-président contrôle routier Québec

**Remise des trophées de golf.**

*Plusieurs invités de l'industrie du transport seront présents et il y aura des invités de la France, du Danemark et des États-Unis.*



Commanditaire du vin :

**Le Groupe Boutin**

**14 h à 14 h 30**

**Pause - TEMPS LIBRE**

**14 h 30 à 15 h 30**

**Salle Delfosse / Suzor – Côté**

**Atelier G**

**Salle Walker**

**« LA LOI 430 ET LES CHANGEMENTS »**

Conférencier : Le représentant de la Commission des transports du Québec



*Venez discuter avec le représentant de la Commission des Transports sur les changements enregistrés depuis l'élaboration de la loi, jusqu'à aujourd'hui et ce, autant par les organismes responsables de son application que pour les transporteurs qui y sont assujettis.*

Commandité par : **Centre du Camion Ste-Marie**

**« UTILISATION ET DÉPLOIEMENT DES FREINOMÈTRES AUX ÉTATS-UNIS »**

Conférencier : **Dr Steven J. Shaffer** de Battelle Memorial Institute



*Dr Steven Shaffer présentera les progrès réalisés par les États-Unis quant à l'utilisation des freinomètres. Les plans actuels d'implantation et de déploiement des freinomètres, y compris le projet de loi américain, seront expliqués. Pour conclure, Dr Shaffer fera la démonstration d'un nouveau logiciel qui permet aux opérateurs, aux camionneurs et aux représentants du gouvernement de comprendre, visuellement, le résultat après l'essai de freinage. La visualisation permet de voir comment le véhicule se comporterait sur la route et l'instabilité possible si les freins étaient défectueux.*

Commandité par :



**15 h 45 à 16 h 30**

**Atelier H**

**Salle Julien**

**« FORMATION EN VÉRIFICATION MÉCANIQUE ET ENTRETIEN PRÉVENTIF »**

Conférencier : **M. Olivier Bellavigna LaDoux** de Les Expertises Track Test inc.



*Le conférencier élaborera sur le plan de formation offert bientôt aux membres. Investir en formation continue, c'est « Investir en sécurité routière ».*

Commandité par : **ASMAVERMEQ**

**Atelier I**

**Salle Gagnon**

**DEUXIÈME PARTIE :**

**La suffisance des motifs de congédiement**

**« SANCTION DISCIPLINAIRE OU CONGÉDIEMENT JUSTIFIÉ, UNE LIGNE DIFFICILE À TRACER »**

Conférencier : **M. Benoît Turcotte** de la Firme Therrien Turcotte, avocats



*Le contrat de service en vérification mécanique impose au mandataire des exigences extrêmement élevées. Le défaut de respecter les obligations*

**VENDREDI, 20 SEPTEMBRE 2002**

prévues au contrat peut conduire à diverses sanctions, voire jusqu'à sa résiliation. Dans un tel contexte, l'employeur doit exercer un juste contrôle sur ses employés.

Cette conférence vise à exposer certains concepts essentiels qui permettront à l'employeur de minimiser le risque de contestation judiciaire de la part de l'employé sanctionné.

Commandité par : **Camions Inter Anjou**

**Atelier J**

**Salle Walker**

**« LE PROGRAMME PEP, SEPT ANS APRÈS »**

Venez discuter avec les représentants de la Société de l'assurance automobile du Québec et de l'industrie sur le programme d'entretien préventif (PEP). Les problèmes et solutions sur le programme seront discutés. Amenez vos fiches d'entretien d'entreprise et partagez votre expertise.



Commandité par : **Contrôle routier Québec**

**Atelier K**

**Salle Julien**

**« FORMATION EN VÉRIFICATION MÉCANIQUE ET ENTRETIEN PRÉVENTIF »**

Conférencier : M. Olivier Bellavigna LaDoux de Les Expertises Track Test inc.



Le conférencier élaborera sur le plan de formation offert bientôt aux membres. Investir en formation continue, c'est « Investir en sécurité routière ».

Commandité par : **Entretien Préventif Rondeau**

**Atelier L**

**Salle Delfosse / Suzor – Côté**

**L'UTILISATION D'UN APPAREIL DE VÉRIFICATION ET DE DIAGNOSTIC DE REMORQUE**

Conférencier : M. Pierre Bibeau de Fortronic Technology

La conférence portera sur l'utilisation d'un appareil de vérification et de diagnostic de remorque.

- Conformité et procédures
- Tests électriques
- Tests pneumatiques
- ABS

Commandité par : **Fortronic Technology inc.**

**COCKTAIL**

**18 h à 19 h 30**

**Salon Royal du Casino**

Commanditaire principal : **Hunter Engineering Co.**

**BANQUET DU 11<sup>E</sup> CONGRÈS**

**19 h 30**

**Salon Royal du Casino**

**Plusieurs prix de participation**



**Spectacle haut en couleurs**

**LA REVUE MUSICALE « 7 ILES AU SOLEIL »**

**Le port de vêtements aux couleurs chaudes sera de mise pour le spectacle**

SAMEDI, 21 SEPTEMBRE 2002

VENDREDI, 20 SEPTEMBRE 2002

9 h à 10 h

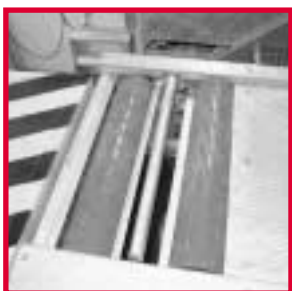
Salle Walker

## « LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AMÉLIORÉE GRÂCE AU FREINOMÈTRE »

Table de concertation

Venez discuter avec les membres du Comité Haute Technologie et divers intervenants du milieu sur l'utilisation du freinomètre et de son avenir au Québec et dans le monde.

Commandité par : **ASMAVERMEQ – Comité Haute Technologie**



10 h à 10 h 30

Pause Santé



10 h 30 à 11 h 30

Salle Walker

## Assemblée générale – Élections

L'ordre du jour vous sera remis lors de l'assemblée.

Tous les membres sont les bienvenus !

11 h 30

## Mot de la fin du Président



## MERCI À NOS CONFÉRENCIERS

M. Benoît Turcotte - Therrien Turcotte, avocats  
 Agent Yves Bouchard - Sûreté du Québec  
 Caporal Pierre Bellemare - Sûreté du Québec  
 M. Douglas Labelle - Agence de l'efficacité énergétique du Québec  
 M. Olivier Bellavigna LaDoux - Expertise Tract Test  
 M. Louis Côté, vice-président - Contrôle routier Québec  
 Dr Steven J. Shaffer de Battelle - Memorial Institute  
 Représentant - Commission des Transports du Québec  
 M. Pierre Bibeau - Fortronic Technology inc.  
 Gaetan Bergeron - Société de l'Assurance Automobile du Québec  
 Philippe Leduc - Contrôle routier Québec

## ACTIVITÉS DES CONJOINTES

9 h à 9 h 30

Salle Delfosse / Suzor – Côté

Mot de bienvenue du Président  
 M. Richard Carpentier

9 h 30 DÉPART

(Hall d'entrée du Hilton Lac-Leamy)

Visite guidée des principales attractions touristiques des villes de Gatineau et de Ottawa. Vous vous arrêterez à certaines d'entre elles, telles les chutes Rideau et la Basilique Notre-Dame, etc.

11 h

Visite guidée de la Résidence du  
 Gouverneur général du Canada



12 h 30

Dîner au Salon de thé Moorside  
 au Domaine Mackenzie – King  
 dans le Parc de la Gatineau.



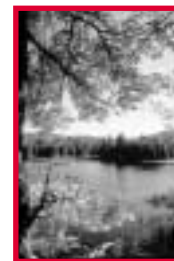
14 h

Visite guidée du Domaine MacKenzie – King dans le Parc de la  
 Gatineau. Un domaine enchanteur où on peut voir sa collection des ruines.

15 h

Visite guidée du Parc de la Gatineau

Vous emprunterez la promenade la Gatineau  
 et explorerez la route panoramique du Parc.  
 Une halte au belvédère Champlain où vous  
 attendent une vue extraordinaire sur la Vallée de  
 la rivière des Outaouais et l'escarpement d'Eardley.



16 h

## RETOUR AU HILTON LAC-LEAMY

Commanditaire principal : **HUNTER ENGINEERING CO.**

COCKTAIL

18 h à 19 h 30

Salon Royal du Casino

Plusieurs prix de participation

**BANQUET DU 11<sup>E</sup> CONGRÈS**

**19 h 30**

**Salon Royal du Casino**



**Spectacle  
haut en couleurs**

**LA REVUE MUSICALE  
« 7 ILES AU SOLEIL »**

**Le port de vêtements  
aux couleurs chaudes  
sera de mise  
pour le spectacle**

**SAMEDI, 21 SEPTEMBRE 2002**

**10 h 30**

**Centre de santé AmeriSpa**



**« VENEZ VISITER LE CENTRE SANTÉ AMERISPA ET COURREZ  
LA CHANCE DE GAGNER DEUX PRIX DE PARTICIPATION »**

À l'achat d'un soin d'une durée d'une heure lors de la fin de semaine d'activités de l'ASMAVERMEQ, AmeriSpa vous offre une pressothérapie ou une balnéothérapie GRATUITEMENT. Réservez tôt au numéro : **1-866-771-9555** et laissez-vous aller aux bienfaits de la détente et du mieux-être!

**IMPORTANT** : N'oubliez pas de mentionner votre numéro de référence : **ALL21092002**, pour profiter de l'offre ci-haut mentionnée



**MERCI À NOS COMMANDITAIRES**

- |   |  |
|---|--|
| Hunter Engineering Co.<br>EWJ<br>Société de l'assurance automobile du Québec<br>Corporation des camions et moteurs international Canada<br>Les gens d'affaires de Gatineau<br>Certi Centre<br>Contrôle routier Québec<br>L'Écho du Transport<br>Mécanique Générale MPC<br>Camions Inter Anjou<br>Centre de vérification de véhicules des Laurentides<br>Le Groupe Boutin<br>Joliette Dodge Chrysler<br>Normand Huberdeau, photographe<br>Hilton Lac-Leamy<br>AmeriSpa | Groupe Quadrex<br>Location Inter-Estrie<br>Centre d'Estimation Sherbrooke<br>Transport routier<br>Centre d'inspection Boulais<br>Ministère des Transports<br>Muller Bem<br>Entretien Préventif Rondeau<br>Centre du Camion Ste-Marie<br>CAA Québec<br>Fortronic Technology inc.<br>Resorts Maska<br>Le Centre routier 1994 inc.<br>Centre du Camion Amiante<br>Mécamobile<br>Agence de l'efficacité énergétique du Québec<br>Commission des Transports du Québec |
|---|--|

**MERCI À NOS EXPOSANTS**

- |  |  |
|--|--|
| Hunter Engineering Co.<br>Parsons<br>Infinity Test<br>Michelin Amérique du Nord (Canada)<br>L'Écho du Transport<br>Transport routier<br>Société de l'Assurance Automobile du Québec<br>CamoRoute | Bowmonk Canada inc.<br>Arvin Meritor<br>Fortronic Technology inc.<br>Ministère de l'Environnement<br>System Power Tech<br>Worldwide Canada<br>Agence de l'efficacité énergétique du Québec<br>Hendrickson International<br>Manufacture Freno inc.<br>Division de service de freins Montréal Itée |
|--|--|



**Pour Informations :**  
JOSEPH BAVOTA  
Tél : 819-566-2917  
Télécopieur : 819-566-6213  
Courriel : [jbavota@abacom.com](mailto:jbavota@abacom.com)

## CAMPAGNE SUR L'UTILISATION DU FREINOMÈTRE : UN DÉPLIANT À CONSULTER !

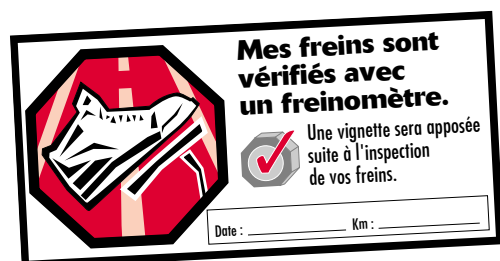
Pour la durée de la saison estivale, le comité **Haute technologie** propose de participer à la campagne de sensibilisation sur l'utilisation du freinomètre. Chaque utilisateur de véhicule qui inspecté se verra remettre un vignette autocollante attestant de l'examen de ses freins au moyen du freinomètre.

Pour en savoir plus sur cet outils de mesure, vous pourrez consulter un dépliant explicatif sur cet appareil qui sert mesure les capacité de freinage quantitativement et objectivement, roue par roue ou pour l'ensemble du véhicule. Rappelons que ce dépliant a été préparé par le comité Haute technologie.

Il existe deux types de freinomètres soit les freinomètres à rouleaux et les freinomètres à plaque.

L'utilisation du freinomètre comporte plusieurs avantages :

- Les essais sont objectifs, rapides et quantitatifs.
- Ils ont la capacité d'évaluer les freins indépendamment du type (tambours ou disques), de la source d'énergie (air ou hydraulique).
- Ils permettent de mesurer les capacités de freinage et la stabilité.
- Ils détectent des défauts de freins indétectables par les inspections actuelles (ex : garnitures à frottement réduit).



Chaque année, l'ASMAVERMEQ déplore des accidents qui, malheureusement, impliquent la perte de vies humaines. Plusieurs études, dont le **rapport GOU**, démontrent que la cause principale des accidents est le manque de freins. L'utilisation du freinomètre peut contribuer à sauver des vies car elle contribue à accroître la sécurité routière. Passons le message.



## ÉQUIPEMENT FREINOMÈTRE AU QUÉBEC

### Véhicules légers

1. Montréal et Longueuil	5 Centres Véhicules Légers
2. Lafontaine - Laurentides	1 Centre Véhicules Légers
3. Ste-Thérèse	1 Centre Véhicules Légers
4. Gatineau	1 Centre Véhicules Légers
5. Vaudreuil	1 Centre Véhicules Légers
6. Sherbrooke	1 Centre Véhicules Légers
7. Rimouski	1 Centre Véhicules Légers
8. Ste-Marie-de-Beauce	1 Centre Véhicules Légers
9. St-Georges de Beauce	1 Centre Véhicules Légers
10. Québec	3 Centres Véhicules Légers
11. Chicoutimi	1 Centre Véhicules Légers
12. Roberval	1 Centre Véhicules Légers
13. St-Hyacinthe	1 Centre Véhicules Légers
14. Trois-Rivières	1 Centre Véhicules Légers

20 Équipements Légers, 13 sur 20 membres  
15 rouleaux - 5 plaques

### Véhicules lourds

1. St-Rémi	1 Centre Véhicules lourds
2. Victoriaville	1 Centre Véhicules lourds
3. Trois-Rivières	1 Centre Véhicules lourds
4. St-Hyacinthe	1 Centre Véhicules lourds
5. Lac-Mégantic	1 Centre Véhicules lourds
6. Châteauguay	1 Centre Véhicules lourds
7. St-Jean	1 Centre Véhicules lourds
8. Chicoutimi	1 Centre Véhicules lourds
9. Alma	1 Centre Véhicules lourds
10. Ste-Marie de Beauce	1 Centre Véhicules lourds
11. Berthierville	1 Centre Véhicules lourds
12. Joliette	1 Centre Véhicules lourds
13. St-Laurent	1 Centre Véhicules lourds
14. Drummondville	1 Centre Véhicules lourds
15. Longueuil	1 Centre Véhicules lourds
16. Ste-Thérèse	1 Centre Véhicules lourds

16 Équipements lourds, 12 sur 16 membres  
13 rouleaux - 3 plaques

### Bilan des équipements au Québec

- 20 équipements légers
- 16 équipements lourds

TOTAL : 36 FREINOMÈTRES

BILAN : MEMBRES NON-MEMBRES

- 25 entreprises sur 36 sont membres donc 70 %

BILAN : ÉQUIPEMENT - TYPE DE FREINOMÈTRE

- 28 équipements sur 36 sont à rouleaux donc 78 %

Les marques d'équipement :

Muller Bem (français) : 20  
Hunter (américain) : 8  
EWJ (Danemark) : 3  
BesBarthe (allemand) : 2  
Pas identifié : 3

### FREINOMÈTRES

HUNTER - DINO HATZ : 450-659-0606  
514-926-7732

MULLER BEM : 819-566-8464  
Richard Jalbert

EWJ - DIANE TREMBLAY : 418-696-1352